

Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail

- **Qu'est-ce que la Formation Maintien et Actualisation des Compétences ?**

Objectifs de la formation :

Pour que le certificat SST reste valide, le SST doit suivre tous les 24 mois une formation MAC. Elle a pour objet de maintenir, actualiser et évaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

- Présenter la formation et son organisation
- Réviser des gestes de premiers secours
- Actualiser des compétences du SST

Public : Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir face à une situation d'accident de travail.

Pré requis : Il faut avoir suivi la formation initiale au SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et être titulaire du certificat SST.

Périodicité : tous les 24 mois

Durée : 7 heures pour 10 personnes

Nombre de participants : dix au maximum pour un formateur (4 minimum)

Méthode pédagogique : Méthode pédagogique essentiellement pratique, le formateur montre les gestes à réaliser et apporte au fur et à mesure les explications nécessaires à la compréhension du stagiaire. Il vérifie l'acquisition du geste.

Des moyens pédagogiques et techniques : informatique et vidéoprojecteur, matériel pédagogique de secourisme (mannequin adulte, enfant, bébé avec peaux de visage et sacs d'insufflation individuels, défibrillateur, maquillage)

Intervenants : Formateur SST certifié par l'INRS

Évaluation : à l'issue de chaque module, le formateur met le participant en situation d'accident simulé. Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS et sont transcrits dans la « grille de certification des compétences du SST – Maintien et Actualisation des Compétences ». Une attestation de fin de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation.

Attestation de présence : Les candidats suivront l'ensemble des cours et émargeront une feuille de présence par demi-journée de formation. Le même émargement sera effectué par le formateur.

Validation : Délivrance du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » valable 24 mois.

Modalités et délais d'accès : Délai selon le planning défini par le client. L'inscription devient définitive à compter de la signature de la convention.

Accessibilité des personnes en situation de handicap : Nous mettons en œuvre les moyens pour nous adapter aux spécificités du handicap. Contactez notre référent handicap : Docteur Mraovic Thierry - docteur.mraovic@urgentis.org.

Tarif : 790 Euros HT (4 à 10 personnes maxi)

- **Contenu du programme MAC**

Introduction à la formation recyclage SST : Révision du programme théorique SST

- Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme
 - Ont-ils dû intervenir ?
 - Comment cela s'est-il passé ?
- Réponses aux attentes et aux questions particulières des **Sauveteurs Secouristes du Travail**
- Évaluation des acquis à l'aide du plan d'intervention, et/ou de mises en situation
- Révision des gestes de secourisme et d'urgence
- **Actualisation de la formation SST** en fonction de l'évolution des pratiques
- Prévention des risques liés au COVID-19 :
 - Modalités à respecter en cas de suspicion d'infection d'un collaborateur
 - Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention
- Développement de thèmes spécifiques liés au recyclage SST

Approfondissement des connaissances sur les risques spécifiques de l'entreprise

- Révision du protocole d'utilisation d'un défibrillateur
- Mise en pratique : Utilisation de défibrillateurs